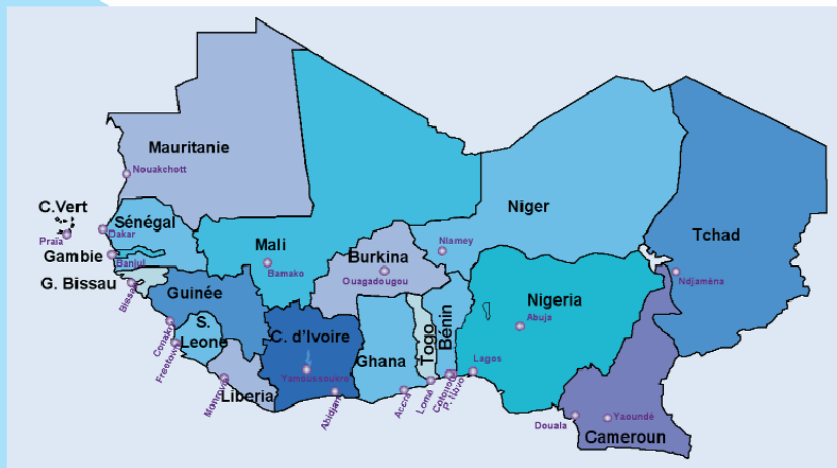


*Processus de Décentralisation et
Développement local en Afrique de l'Ouest*

Normand Lauzon et Laurent Bossard



Septembre 2005/Or. fr.

Journées 2005 des Attachés de la Coopération belge
Atelier régional Afrique de l'Ouest
Décentralisation dans **les** pays partenaires et coopération
Bruxelles, le 7 septembre 2005

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE
Le Seine Saint-Germain, 4 Boulevard des Iles
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX (France)
Adresse postale :
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16
Tél: +33 (0) 1 45 24 89 87
Fax: +33 (0) 1 45 24 90 31
www.oecd.org/sah

Introduction

Nous sommes très heureux de participer cet après-midi à l'atelier régional des Attachés de la Coopération belge portant sur la Décentralisation et le Développement local dans les pays partenaires de la Belgique. Après une brève présentation du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, nous vous ferons part de notre lecture de l'Afrique de l'Ouest. Puis nous aborderons des questions relatives au processus de décentralisation et au développement local à partir de l'expérience et des réflexions menées par le Club. Nous évoquerons également quelques pistes pour faire avancer l'agenda de la décentralisation et du développement local. Enfin, en guise de conclusion, nous nous efforcerons d'identifier quelques questions porteuses pour l'avenir.

1. Présentation du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
2. Quelle est notre perception du processus de décentralisation et du développement local ?
3. Quelques pistes pour faire avancer l'agenda de la décentralisation et du développement local
4. Quelques questions porteuses pour l'avenir
5. Conclusion

1) *Présentation du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest*

Tout d'abord, quelques mots sur le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et notre lecture de la région.

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

- Au milieu des années 1970, dans le contexte de la grande sécheresse, quelques pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), organisation à laquelle le Club est rattaché, en partenariat avec des pays du Sahel, ont créé le Club des Amis du Sahel. L'objectif était d'établir un forum de concertation et de plaider en faveur de cette région. En 2001, notre conseil d'administration a décidé d'élargir le dialogue à l'ensemble des 15 pays membres de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo), ainsi qu'à la Mauritanie, au Tchad et au Cameroun. D'où son appellation depuis 2001 de Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.
- Compte tenu des évolutions de la région depuis trente ans et en réponse aux demandes exprimées par nos partenaires sur le terrain, le Club a abordé de nouvelles questions. Ainsi, aujourd'hui, nous travaillons dans quatre domaines :
 - Perspectives de développement à moyen et à long terme
 - Transformation de l'agriculture et Développement durable
 - Développement local et Processus d'intégration régionale
 - Gouvernance, Dynamiques des conflits, Paix et sécurité
- Dans le cadre de nos travaux, nos principaux objectifs sont de :
 - Promouvoir une perception équilibrée de l'Afrique de l'Ouest, qui tienne compte des contraintes tout en mettant l'accent sur les dynamiques de transformation ;
 - Soutenir les initiatives et les efforts des Africains en faveur de la paix ;
 - Participer aux plaidoyers des Africains sur la scène internationale.
- Le Club fonctionne en réseau avec des partenaires ouest-africains, représentant les gouvernements et tous les acteurs de la société civile dans leur diversité. Il entretient des relations de proximité avec les partenaires au développement de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'avec les organisations internationales ; au niveau de l'Afrique, avec l'Union africaine, l'initiative du NEPAD et la BAD ; au niveau régional, avec la CEDEAO, l'UNOWA, l'UEMOA, le CILSS et des organisations telles que le ROPPA.

Notre lecture de la région

- L'Afrique de l'Ouest a vécu au cours des dernières décennies des transformations profondes qui font qu'elle ne devrait pas être perçue comme une région en stagnation mais plutôt en mutation.

- Un regard rétrospectif sur la région permet de conclure que celle-ci a connu au cours des dernières décennies des transformations importantes sur les plans social, culturel, institutionnel et politique. Pour n'en citer que quelques-unes : nouveaux modes de gouvernance ; passage du monopartisme au multipartisme ; expansion du secteur informel générateur d'emplois ; ajustements macro-économiques et structurels ; libéralisation des économies ; changement dans la configuration et le rôle des médias ; émergence du rôle de la société civile dans ses organisations représentatives, professionnelles ou associatives ; évolution des droits de la femme et de sa représentativité dans la société ; priorité accrue accordée au développement local et au processus d'intégration régionale. Actuellement, la proportion très importante des jeunes de moins de 20 ans (plus de 55% de la population) vient s'ajouter à ces défis. Quelle autre région du monde a été soumise à de telles transformations ?
- Ces bouleversements ont engendré des tensions politiques et sociales, mais également une ouverture et une reconfiguration de l'espace ouest-africain.
- En insistant sur les dynamiques de transformation de la région et ses capacités de changement et d'adaptation, il ne s'agit pas de dire que « tout va bien ». Ces évolutions ont été entravées notamment par des problèmes de gouvernance, de sécurité humaine, de stratégies et de politiques nationales et internationales ; l'extension de nouvelles pandémies.
- Pour nous, la question essentielle est de savoir : « Où et comment vont vivre les quelque 430 millions Africains de l'Ouest à l'horizon 2020 ? ». Cela veut dire plus de 100 millions d'habitants par rapport à aujourd'hui. Cette croissance démographique va se traduire par un accroissement des jeunes à la recherche d'emplois ; une urbanisation accrue ; des pressions sur le foncier et la sécurité alimentaire ; des besoins grandissants des populations en infrastructures socio-économiques ; des mouvements migratoires à la hausse... Autant de questions qui seront sources de tensions voire de conflits, et auxquelles les sociétés et les gouvernements de la région devront apporter des réponses. Autant de questions qui auront un impact également aux niveaux continental et mondial. Autant de problèmes qui ne trouveront de solutions que dans des approches liant le local, le national, le régional et le mondial. Nous pensons en effet que ces quatre niveaux sont complémentaires et que l'action locale n'a d'intérêt que si elle est relayée au niveau national voire régional, dans le cadre d'un meilleur positionnement régional au niveau mondial.
- Et c'est bien là le sujet que nous intéresse aujourd'hui : comment assurer une complémentarité fonctionnelle et opérationnelle entre les trois niveaux local, national et régional ?

2) *Quelle est notre perception du processus de décentralisation et du développement local en Afrique de l'Ouest ?*

Processus de décentralisation : histoire et peuplement

- D'une part, il me semble important de rappeler que la **décentralisation est le fruit de l'histoire**. Au cours des trois premières décennies de leur Indépendance, les États de l'Afrique de l'Ouest ont eu pour préoccupation majeure la construction de l'unité nationale. La crise des finances publiques et la mise en œuvre des Plans d'Ajustement Structurel dans les années 80, ont mis en évidence les limites de la capacité des États à assurer seuls l'ensemble des fonctions de services à la population et d'équipement du territoire. La priorité accordée à la promotion de la démocratie dans les années 90 a ouvert de nouvelles perspectives et facilité l'avènement de la décentralisation dans un grand nombre de pays de la région. Par ailleurs, comme on le sait, pour faire face à certains de leurs besoins, les populations d'Afrique de l'Ouest n'ont pas attendu les lois sur la décentralisation pour s'organiser localement en groupes familiaux, ou en associations de quartier ou de village.
- D'autre part, l'avènement de **la décentralisation peut également être expliquée par le biais de l'évolution démographique de la région**, comme indiqué dans la Note intitulée « Décentralisation et développement local : éléments d'analyse et de réflexion à partir de certains travaux du CSAO », que nous vous avons distribuée. En effet, l'Afrique de l'Ouest est une région en voie de peuplement. Entre 1960 et 2000, sa population a été multipliée par 3, passant de 87 à 260 millions d'habitants. Ce remarquable dynamisme démographique se double d'une croissance très forte de l'urbanisation dont le taux est passé de 14% en 1960 à 40% en 2000. Le phénomène le plus remarquable du processus d'urbanisation en cours réside dans l'apparition d'un réseau urbain relativement dense dans lequel les villes moyennes à l'échelle africaine (100 000 à 300 000 habitants) se multiplient et se développent. **La décentralisation en Afrique de l'Ouest s'explique en partie par la multiplication des centres urbains qui sont autant de centres de pouvoirs locaux désireux de s'exprimer et de prendre leur destin en main.**
- **On voit donc que la décentralisation n'est pas un fait ponctuel, mais le fruit d'une évolution complexe et multiforme portée par des tendances positives et négatives, convergentes ou contradictoires, prévisibles ou non.** C'est pourquoi je parlerai du processus de décentralisation – comme il existe **un processus d'intégration régionale**- plutôt que de décentralisation.

Transfert de responsabilités et mobilisation des ressources

- La décentralisation au sens littéral consiste à transférer certains aspects du pouvoir central vers le niveau local. Cela implique que l'Etat transfère aux collectivités locales non seulement une partie de son autorité mais également certaines ressources financières et humaines. Or, ce que l'on observe en Afrique de l'Ouest aujourd'hui, c'est qu'en dépit des textes juridiques qui existent, ce transfert s'opère à une échelle réduite. **Quelle est la réalité de la décentralisation alors que l'enveloppe budgétaire qui lui est consacrée représente moins de 5% des dépenses publiques nationales dans un grand nombre de pays ?** Pourtant de nombreuses études démontrent que la décentralisation constitue un instrument indirect de lutte contre la pauvreté.

- **Afin de pallier ces carences, la société civile s'est organisée** pour mettre des ressources en commun et financer des projets en dehors de la sphère officielle. Des études montrent en effet que les villes d'Afrique de l'Ouest dont la surface construite a triplé en moyenne depuis les Indépendances, ont été principalement construites par leurs habitants ; ceux-ci ont consacré à ces investissements des sommes importantes (largement supérieures, par exemple, à la totalité de l'aide publique au développement). On constate également une forte participation privée à l'équipement public de ces villes (écoles, centres de santé, lieux de culte et de rassemblement...). Enfin, de nombreuses initiatives sont menées ici et là dans les quartiers pour faire face aux problèmes de la gestion des déchets ménagers, par exemple.

Initiatives communautaires et citoyenneté locale

- Ces initiatives démontrent la capacité des populations à mobiliser des ressources -aussi insuffisantes soient-elles- au service de la communauté. Celles-ci relèvent davantage de la solidarité communautaire que du comportement citoyen au sens « classique » du terme. En effet, de façon générale, elles ne s'inscrivent pas dans un processus de négociation avec les autorités publiques locales. Lors de l'atelier que nous avons organisé à Abuja en mai dernier sur les *Perspectives de développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest*, à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la CEDEAO, les participants au panel représentant tous les segments de la société ouest-africaine ont mis l'accent sur ce point. Ils ont notamment souligné qu'il était nécessaire d'**encourager un processus de décentralisation qui valorise l'initiative communautaire tout en construisant la citoyenneté locale** ; condition indispensable au bon fonctionnement d'une saine démocratie au niveau national. Comment réconcilier la gestion communautaire traditionnelle (cotisation au sein d'un groupe ou d'association de quartier) et la gestion communale ?
- **Le processus de décentralisation n'est pas simplement confronté à un manque de ressources mais également à un manque de confiance vis-à-vis de l'Etat et des collectivités locales.** Le scepticisme des populations s'explique par beaucoup de promesses non tenues et trop peu d'actions concrètes susceptibles de changer leur vie. En outre, les collectivités locales n'impliquent pas encore suffisamment les populations dans l'identification de leurs priorités tant en services qu'en infrastructures. Le secteur privé est en général peu écouté et peu valorisé dans la gestion locale. Il joue pourtant un rôle fondamental dans le développement local et pourrait largement contribuer au bien être commun. Mais pour se développer, ce secteur a besoin d'infrastructures que l'Etat (électricité, communications...) ou les collectivités locales (marchés, rues et quartiers praticables...) ne sont pas toujours en mesure de lui fournir. De leurs côtés, les autorités nationales et les collectivités locales justifient leur faible niveau de réalisations concrètes par l'insuffisance de leurs ressources financières et déplorent que trop d'entreprises échappent encore à l'impôt. Comment enclencher un cercle vertueux où le service rendu appellerait un changement de comportement vis-à-vis de l'impôt ?

- Cette distorsion entre une décentralisation « réelle » et une décentralisation « virtuelle », n'est pas la moindre des difficultés auxquelles doivent faire face les États et leurs partenaires internationaux. On voit couramment aujourd'hui des organisations de base traiter directement avec des structures internationales, pour la mise en place de services ou la construction d'infrastructures qui relèveraient logiquement des autorités locales, voire de l'Etat. La volonté de travailler au plus près des populations, qui est le fondement de la décentralisation, peut se traduire par un affaiblissement de la structure officielle de cette décentralisation. **L'enjeu semble donc aujourd'hui de réconcilier ces approches complémentaires aux niveaux local et national, tout en les liant aux niveaux régional et mondial.** Nous y reviendrons.

Le rôle des femmes, des jeunes, de la société civile, des médias et des partis politiques

- Au cours du *Forum des partis politiques, des médias et de la société civile* que nous avons organisé à Cotonou en juin dernier et qui a réuni près de 250 personnes de dix huit pays de l'Afrique de l'Ouest, un certain nombre de points liés aux problématiques de la décentralisation et du développement local ont été abordés. Il me paraît intéressant de les partager avec vous dans le cadre de cet atelier :
 - **Le rôle des femmes** dans le développement local. Elles sont certes très actives dans les organisations de la société civile et le secteur privé au niveau local, mais cette mobilisation ne se reflète pas au niveau national. Comment assurer ce passage entre le niveau local et le niveau national ? La même question se pose au niveau des jeunes, notamment dans le domaine de la politique.
 - Le thème de la décentralisation a été introduit dans les débats sur **le rôle des médias**. Il a notamment été recommandé que les médias diffusent l'information en langue vernaculaire de manière à ce qu'elle soit accessible à un plus grand nombre notamment dans les régions les plus reculées ; mais également que les gouvernements autorisent les radios locales, dites radios communautaires, à diffuser de l'information au niveau local.
 - Enfin, les participants ont soulevé un risque inhérent à la décentralisation sur lequel il y a matière à réflexion. Il concerne **l'effet couplé de la multiplication des partis politiques et des organisations de la société civile, et de la décentralisation**. Cela peut parfois se traduire au niveau local par une accumulation de pouvoirs par des groupes claniques ou ethniques sans vision ou perspectives nationales et par une plus grande corruption.

Comment répondre aux besoins d'une population en rapide expansion ?

- Quoiqu'il en soit, travailler à la promotion de la décentralisation est **une entreprise à la fois exaltante et difficile**. Car agir au niveau local dans le cadre d'une politique de décentralisation, c'est aussi prendre conscience de l'ampleur des problèmes à tous les niveaux ; ce qui peut conduire au scepticisme voire au découragement. En Afrique de l'Ouest, un village de

1000 habitants voit sa population augmenter en moyenne de 30 personnes par an. Dans un tel village, le temps écoulé entre la conception et la mise en œuvre d'un projet de construction d'une classe d'école est de 2 ans ; ce qui correspond *grosso modo* à la naissance de 60 enfants et à l'arrivée du même nombre en âge scolaire ; dans une ville ouest-africaine « type¹ » de 100 000 habitants, cela correspond à une croissance de 4000 à 5000 personnes par an. Dans cette ville, le temps écoulé entre la conception et la mise en œuvre d'un projet de réhabilitation d'un quartier insalubre de 5000 habitants est estimé à 3 ans ; durant cette période, 15 000 nouvelles personnes, dont au moins les deux tiers de pauvres, seront venues agrandir ce quartier insalubre ou en créer un autre. En outre, comme le montrent de nombreux exemples, une fois le quartier insalubre réhabilité, les rues nettoyées, les branchements d'eau et d'électricité effectués, les habitants les plus démunis revendront à la « classe moyenne » leur parcelle qui aura pris de la valeur, et iront s'installer dans un autre quartier insalubre. D'où la multiplication des problèmes plutôt que leur résolution.

Nomadisme de l'aide

- Face à cette situation, beaucoup de bailleurs de fonds et d'ONG ont tendance à concentrer géographiquement leurs interventions et à favoriser des projets sur de petits espaces et de petites communautés, afin **d'obtenir le plus rapidement possible des résultats visibles**. L'idée étant d'assurer des résultats à court terme ce qui devrait éviter de rester longtemps dans un même lieu : « On construit un marché et on s'en va ». Même concentrée géographiquement, l'aide se veut nomade. Les gouvernements et plus encore les collectivités locales acceptent ces pratiques « faute de mieux ». Ils en tirent les bénéfices à court terme sans disposer des moyens de prendre le relais.

Le « prêt-à-porter » ou le « prêt-à-penser » n'est évidemment pas adapté face à ces innombrables défis. Cependant, mon collègue, Laurent Bossard, responsable de l'Unité Développement local et Processus d'intégration régionale au sein du Club abordera quelques pistes susceptibles de faire avancer les agendas dans ce domaine.

3) Quelques pistes pour faire avancer les agendas dans ces domaines ?

- Même si le sujet d'aujourd'hui est l'appui de la coopération au développement au processus de décentralisation, il est utile de rappeler que l'ensemble des acteurs impliqués doit conserver à l'esprit le caractère systémique du problème et de ses solutions. Les pistes de réflexion qui seront ici évoquées, valent aussi bien pour les collectivités locales, les États, les bailleurs de fonds ou les ONG. Il s'agit notamment :
 - De prendre en compte les interdépendances et les complémentarités locales, nationales et régionales ;
 - D'agir dans la continuité ;

¹ Source ECOLOC.

- De concilier l'action concrète et visible pour entretenir ou faire naître la confiance (notamment la construction d'infrastructures) et l'action moins visible mais essentielle à long terme (notamment le renforcement des capacités) ;
- De favoriser la responsabilisation financière des collectivités locales.

Interdépendances et complémentarités

- Les lois sur la décentralisation confèrent généralement aux communes des compétences importantes en matière d'éducation et de santé. Cependant, aborder ces problèmes au niveau d'une seule commune est souvent inefficace car, comme dans de nombreux pays développés (mais à une autre échelle), les communes ouest-africaines n'ont pas les moyens d'affronter seules un certain nombre de défis. **Il est parfaitement imaginable de favoriser la création de communautés de communes, proches les unes des autres pour porter un projet commun d'amélioration de la santé de base ou de l'éducation.** Ce cas de figure est d'ailleurs prévu dans la plupart des lois sur la décentralisation mais il est encore très rarement mis en œuvre.
- Les lois sur la décentralisation confèrent également le plus souvent des compétences importantes aux communes en matière d'aménagement du territoire et de développement économique. Or, la problématique du développement économique n'est jamais complètement circonscrite à l'intérieur d'une entité territoriale quelle que soit sa taille. **La prise en compte des enjeux réels du développement local aux différentes échelles apparaît dès lors comme primordiale.** Une ville moyenne, une petite ville ou un village ne peut d'aucune manière concevoir seul un plan de développement à son échelle propre. **C'est sur cet espace qu'il conviendrait de définir ensemble une stratégie solidaire urbano-rurale ou ruralo-urbaine.**
- Dans un certain nombre de pays (Bénin, Togo, Gambie, Guinée Bissau, Liberia), aucun point du territoire national n'est situé à plus de 100 ou 150 km d'une frontière internationale. Dans d'autres pays beaucoup plus grands, l'immense majorité de la population réside dans la partie Sud à proximité immédiate d'une frontière (Mauritanie, Mali, Niger). Par ailleurs, les groupes ethniques et linguistiques forment des ensembles sociaux qui dépassent souvent les frontières nationales (Sénoufos entre le Burkina, le Mali et la Côte d'Ivoire ; Haussa entre le Nigeria, le Niger et le Nord Bénin ; Yoruba entre le quart Sud du Nigeria et le Bénin ; Wolof entre le Sénégal et la Gambie...). **Enfin, la densification du peuplement ouest-africain n'épargne évidemment pas les zones frontalières ; l'intensité des échanges et des interdépendances économiques vient dans de nombreux cas raviver les solidarités traditionnelles.**
- Dans ces lieux, la recherche de synergies, de complémentarités ou d'économies d'échelle fait presque toujours tourner les yeux vers le pays voisin. Les acteurs locaux souhaitent voir se développer ce type d'approche. Ils la mettent déjà en pratique informellement avec les limites que cela implique.

Comme elle le fait en Europe, **la coopération transfrontalière** pourrait réunir en Afrique de l'Ouest les ambitions de la décentralisation et de l'intégration régionale en un même processus. **De sorte que de plus en plus souvent, venir en aide à une municipalité ou à un groupe de villages dans le cadre d'un appui à la décentralisation, reviendrait à aborder sur le terrain les problèmes généralement posés au niveau ouest-africain :** Comment faciliter les échanges commerciaux ? Comment favoriser le développement d'un marché dont la vocation est par essence transfrontalière ? Comment gérer réellement le problème foncier sans s'arrêter à la frontière ? De nombreuses localités frontalières sont plus proches et plus liées, économiquement et socialement, avec une localité du pays voisin qu'elles le sont avec d'autres localités de leur pays et bien souvent de la capitale. La frontière est aussi la limite des politiques nationales.

L'action dans la continuité

- Outre celle de l'espace d'action, la question du temps est fondamentale. Comment limiter les effets du nomadisme de l'aide évoqué précédemment ? **La coopération décentralisée constitue un des moyens de coopération dans la durée.** Elle est particulièrement adaptée à la problématique de la décentralisation. Elle est capable de concilier l'impatience nécessaire pour la réalisation concrète (la construction du marché ou de la case de santé) et la patience nécessaire pour adapter en permanence la forme et l'organisation du marché, construire chaque année avec les commerçants de nouvelles dépendances de ce marché, réaménager une rue, etc. Contrairement à l'aide classique, la coopération décentralisée a la capacité d'aller lentement, de co-développer, donc de se « co-tromper », de « co-corriger », bref de co-laborer (travailler ensemble). L'enjeu est de trouver les meilleures procédures possibles d'association entre les collectivités locales du Nord et du Sud pour appuyer les processus de décentralisation en Afrique. Procédures qui devraient dans l'idéal valoriser au maximum l'approche « *learning by doing* » de la coopération décentralisée.

Rapidité de l'action et pérennité de l'impact

- **Comment concilier l'action rapide et concrète susceptible d'emporter l'adhésion de la population** (par exemple, la construction d'un nouveau marché) et **l'action dans la durée susceptible de garantir la pérennité de l'impact** et enclencher un cercle vertueux au niveau local (l'entretien du marché par le paiement de taxes). La réponse à cette question n'est évidemment pas des plus simples. Une piste de solution serait de trouver une meilleure répartition des rôles et des partenariats nécessaires entre les autorités centrales et locales, les partenaires au développement, les ONG et les organisations de coopération décentralisée concernant le renforcement des capacités, la fourniture de services, la réalisation et l'entretien des infrastructures, ainsi que l'appui au développement de la citoyenneté. Cela amène naturellement à poser une question importante : le niveau local réussira-t-il à faire ce qui n'a jamais été vraiment réalisé au niveau national : la coordination des interventions extérieures ?

Responsabilités financières des collectivités locales

- **Comment susciter un mécanisme progressif d'augmentation des ressources locales ?** Face à cette question clé, il apparaît d'abord important de souligner qu'une collectivité locale quelle qu'elle soit, ne devrait pas disposer de financements extérieurs pour un montant disproportionné par rapport à ses ressources propres éventuelles. La pérennité d'une infrastructure communale dont le coût, comme cela est fréquent, est égale à tout ou partie du budget annuel de la mairie, est menacée. Le coût d'entretien et de renouvellement d'un bâtiment est en moyenne de 5% de son coût de construction par an. Il n'est pas rare de voir un budget communal passer du simple au triple pendant deux ans à l'occasion de l'intervention d'un bailleur de fonds, puis retomber durablement à son niveau initial. L'expérience nous indique qu'il n'est ni raisonnable ni efficace d'octroyer 1 milliard de Francs CFA à une municipalité dont le budget annuel est de 500 millions de FCFA.
- **Il conviendrait d'éviter de faire avec les collectivités locales ce que l'aide a fait avec les États. Qui souhaiterait voir un jour les communes sous ajustement structurel ?** Face à ce danger, il serait souhaitable d'étaler dans la durée les financements : un projet d'un milliard mais sur dix ans ; non pas pour faire construire un grand marché « moderne » par une entreprise internationale, mais pour mettre en œuvre un processus d'amélioration global du système de commercialisation urbano-rural en collaboration, y compris financière, avec les opérateurs économiques concernés (marchés villageois, pistes rurales, route et marché central en matériaux locaux). Il serait également souhaitable de s'appuyer comme indiqué précédemment sur les modes de coopération les plus à même de travailler dans la durée aux côtés des collectivités locales, au premier rang desquels la coopération décentralisée.

4) Quelques questions porteuses pour l'avenir

Je voudrais maintenant regrouper quelques questions qui nous semblent importantes pour faire avancer l'agenda du processus de décentralisation et du développement local, et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations en Afrique de l'Ouest.

- Quel est l'espace dont on doit tenir compte pour assurer la pérennité et l'efficacité de l'action sur le terrain ?
- Comment assurer le financement de la décentralisation et du développement local, et assurer la durabilité et la maintenance des infrastructures ?
- Comment s'assurer que ce qui est fait, a un véritable impact sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens ?
- Compte tenu des ressources limitées, comment faire pour atteindre le plus grand nombre ?
- Que faire pour que les pouvoirs locaux ne se transforment pas en une nouvelle bureaucratie locale ; que les élus locaux ne soient pas des « chanteurs d'opérettes » évoluant dans des décors artificiels, mais au contraire de vrais partenaires du développement local au plus près des réalités du terrain et mobilisant la participation des citoyens ?

- Comment encourager les populations à participer collectivement au paiement des taxes ?
- Comment amener les organisations de la société civile (OSC) à travailler davantage avec les collectivités locales afin de réconcilier services publics et actions privées, et permettre aux OSC et au secteur privé de jouer un rôle de suivi de l'action sur les autorités publiques ?
- Comment les collectivités locales peuvent-elles soutenir pleinement le secteur privé et favoriser ainsi le développement économique local ? Peut-on imaginer des mesures incitatives pour encourager le secteur privé à développer des activités dans des zones reculées ?

5) Conclusion

- Pour nous, la décentralisation relève davantage d'un processus en construction que d'un agenda achevé. Il s'agit donc d'un véritable chantier.
- Il existe une grande variété de situations entre les pays et les régions qu'il est important de prendre en compte pour mener à bien des actions sur le terrain.
- En dépit du piétinement qui freine son avancée et des obstacles à surmonter, ce processus est incontournable d'autant que les autorités centrales n'ont pas les moyens de combler les déficits en infrastructures et en services au niveau local, et de faire face aux besoins d'une population en rapide expansion.
- La construction des différents niveaux (local, national et régional) est essentielle au développement de la région même si celle-ci doit se faire à travers des négociations complexes, dépasser certains échecs et se réaliser avec des moyens extrêmement limités.
- Les liens entre les niveaux local et national doivent être encouragés et renforcés pour garantir l'unité nationale, à la base de la démocratie et de la paix.

Dans ce contexte, cet atelier nous apparaît absolument clé puisqu'il est indispensable que les partenaires au développement des pays de la région aient une vision et une stratégie claires concernant les programmes qu'ils comptent mettre en œuvre. Nous réalisons pleinement que la décentralisation et le développement local ne constituent qu'un maillon de la chaîne du développement des pays les plus pauvres. Des actions concrètes, concertées, harmonisées et qui s'inscrivent dans la durée entre les partenaires locaux, nationaux, régionaux, internationaux, publics et privés, s'imposent en vue d'un mieux être des populations de la région et d'une meilleure sécurité pour tous.